



L'ordre du jour de ce Conseil sera le suivant :

Ordre du jour :

➤ **PROJET :**

Pour débiter la réunion, j'ai invité M. Arnaud ICHE du bureau d'études A2i : il vous présentera le projet d'aménagement de la première entrée de bourg (des établissements Chevalérias à la Mairie).

➤ **MAISON MEDICALE**

1. INDIVIDUALISATION DES BAUX DU GROUPE MEDICAL

➤ **FINANCES:**

2. REDEVANCE POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC / CANALISATIONS DE GAZ
3. GARANTIE D'EMPRUNT POUR LE FOYER / LOGEMENTS DU PINIER
4. ADHESION ET COTISATION A L'ASSOCIATION DES MAIRES DE LA CHARENTE
5. PAIEMENT DE LA BUVETTE DU 27 JUILLET

➤ **URBANISME :**

6. ABANDON DE SERVITUDE A LA BASSE VILLE
7. REMISE GRACIEUSE DES INTERETS DE RETARD POUR LE PAIEMENT DE LA TLE (Taxe Locale de l'Équipement)
8. ACHAT ET VENTE DE TERRAIN AU LIEU-DIT LE PLANTIER

➤ **CONCESSION DE SERVICE PUBLIC :**

9. TRANSFERT AU SDEG 16 (Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente) DE LA COMPETENCE DISTRIBUTION PUBLIQUE DU GAZ

➤ **VIE LOCALE :**

10. CONCERT AU THEATRE DE VERDURE

➤ **GESTION DU PERSONNEL :**

11. RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION RELATIVE A LA SANTE ET A LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
12. AVANCEMENT DE GRADE DE DEUX AGENTS

QUESTIONS DIVERSES

Les séances du Conseil municipal étant publiques, vous pouvez donc, si vous le souhaitez, assister à cette réunion.

Le Maire,
Gwenhaël FRANÇOIS.